## Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

Document à remettre à votre **CMCAS** ou **SLVie** ou à envoyer par **mail** 

## Action sociale

Aide à la qualité de vie

Soumise à conditions de ressources

Préservons la planète ; téléchargez, remplissez et transmettez ce formulaire par mail à votre CMCAS avec les pièces justificatives

Sous réserve de remplir les conditions d'attribution, je souhaite bénéficier de l'aide à la qualité de vie.
Plafond de 80 heures par année civile Attribution de 8 heures à chaque traitement (Incapacité temporaire)
1 Demandeur
Madame Monsieur Monsieur
Nom:
Prénom :
NIA:
Numéro de téléphone (pour nous permettre de vous contacter en cas de nécessité) :
Courriel :@
Adresse :
Code postal : Commune :
2 Ayant-droit (conjoint)
Nom : Prénom :
Date de naissance

## 3 Documents à fournir

- Notification d'accord ou de refus des organismes extérieurs (CAF, mutuelle du conjoint)
- Dernier avis d'imposition (des deux conjoints en cas de vie maritale)
- Relevé d'identité bancaire
- Certificat médical précisant le motif (exemples : aide-ménagère, confection des repas, prise de médicaments), la durée de l'aide et le nombre d'heures
- Factures des prestations

- Copie du contrat de travail pour les agents en CDD (quel que soit le contrat)
- Pour les ouvrants-droit percevant une pension d'invalidité (sauf catégorie 1), fournir un justificatif
- Pour les ouvrants-droit percevant une pension de reversion, fournir une copie du bulletin de pension de reversion ainsi qu'une copie de dernier bulletin de salaire

A noter: mon dossier et mes justificatifs de dépenses devront être déposés à ma CMCAS avant le 31/12/2024 et je serai informé(e) par courrier de l'accord ou du refus de prise en charge.

lu	s d'informations sur cette prestation <u>ICI</u>
	J'atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans cette demande sont exacts.
	Fait à : Le/
	Signature du demandeur :

Les informations recueillies par la CMCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire un Dossier de Prestations ASS..

Les destinataires des données sont : la CMCAS et la Direction Santé ASS.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

 ${\sf CCAS-Le~Responsable~des~Traitements-8~rue~de~Rosny-BP~629-93104~MONTREUIL~CEDEX}.$ 

Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.